



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 3 juin 2019

GROUPE LA POSTE

Pour des droits et garanties de haut niveau pour tous

La CGT a porté lors de cette rencontre l'exigence qu'il y ait un cadrage au niveau du Groupe concernant le statut des personnels. Bien entendu il s'agit de s'appuyer sur l'existant le plus favorable appliqué dans nos différentes entreprises. Il est inconcevable que La Poste continue la mise en concurrence de ses salariés. Comment peut-on tolérer par exemple que des salariés de DPD travaillent sans matériel à quelques mètres de postiers qui eux en sont dotés ? Comment peut-on tolérer que pour effectuer des activités similaires, les conditions de travail et les rémunérations diffèrent ?

Il faut pour tous l'assurance d'être à part entière dans le Groupe, cela doit être le cas pour les collègues de VIAPOST dont l'activité disparaît comme pour l'ensemble des salariés de filiales susceptibles d'être vendues ou fermées. Le traitement l'an dernier de certains salariés de Néopress désirant intégrer La Poste a été particulièrement lamentable et en totale contradiction des intentions exprimées par le siège.

Il faut imposer des normes sociales de haut niveau pour tous et le Groupe a la responsabilité de les faire appliquer. Quelle honte que de savoir que des mineurs aient pu travailler pour la filiale STUART (activité de livraison de repas) ou que des sous-traitants exploitent des salariés sans contrat de travail ! On ne peut prétendre à véhiculer une responsabilité sociale et fermer les yeux sur des pratiques que l'on incite implicitement à travers le dumping social.

LA CGT INTERPELLE LE DRH DU GROUPE

A notre demande, la CGT a été reçue le 24 mai par le DRH du Groupe La Poste. La multiplication des conflits locaux dans la période, un dialogue social inexistant dans de nombreux territoires, ont motivé cette interpellation du siège.

La CGT a dénoncé la mutation des organisations de travail à la distribution avec la coupure méridienne imposée, la séparation des travaux intérieurs et extérieurs qui comme la mise à mal de la présence postale et du service rendu aux usagers génèrent des mouvements de grève bien souvent unitaires.

Les collègues se retrouvent confrontés à des directions locales qui plutôt que d'être en mesure de répondre aux légitimes revendications refusent tout dialogue avec les personnels et leurs représentants syndicaux.

Dans les cas extrêmes, ce sont des menaces voire des comportements violents qui s'exercent à l'encontre des grévistes, c'est inacceptable !

La CGT déplore le manque d'autonomie des directeurs d'établissement, ce qui sclérose le dialogue social.

Pour le DRH, le niveau de conflictualité et de jours de grève par agent a baissé en 2018 par rapport à l'année précédente mais il admet qu'il peut y avoir un problème de formation de leurs directions notamment dans la gestion des conflits.

! Rappelons qu'en 2017, les postiers se sont également engagés dans la lutte contre la loi travail et ont participé à plusieurs journées de grève.

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

Le DRH, assumant pleinement une gestion capitalistique, campe sur ses positions et REFUSE TOUTE « HARMONISATION » PAR LE HAUT DES DIFFÉRENTS STATUTS !

Pour la CGT qui porte la revendication d'un statut protecteur pour tous, les salariés avec des droits et garanties de haut niveau, celle-ci (l'harmonisation) peut concrètement se gagner au sein d'un Groupe où les salariés effectuent des activités semblables ou complémentaires.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences que La Poste souhaite piloter principalement par bassins d'emplois doit permettre des passerelles entre métiers et entreprises au-delà de ce qui existe aujourd'hui. La CGT a souligné que les projections de recrutement à La Poste n'étaient pas à la hauteur des besoins. La qualité du travail réalisé en pâtit quasi de partout et les conditions de travail se dégradent.

Pour la CGT, la santé des personnels doit aussi être une priorité.

Le DRH se retranche derrière des indicateurs de baisse du nombre d'accidents de travail et de leur taux de gravité. Ceux-ci restent pourtant bien trop élevés.

Et combien d'accidents ne sont pas déclarés sous la pression ou la méconnaissance ou peur des salariés les plus précaires ?

? Nos dirigeants, d'une mauvaise foi évidente, prétendent qu'en l'absence de Plan de Sauvegarde de l'Emploi, il n'y avait pas de suppressions d'emplois à La Poste, ce sont des suppressions de postes.

Vont-ils bientôt oser nous faire gober que nos salaires ont doublé ?

Sur le sujet, la CGT a une nouvelle fois exprimé les attentes fortes des personnels à la Maison Mère comme dans les filiales en termes de reconnaissance et de revalorisations salariales.

Le DRH s'est au moins engagé à regarder

pour une compensation en direction des postiers contraint d'utiliser leur véhicule (il s'agit principalement de collègues d'Île de France) bénéficiant jusque là d'une participation pour leurs frais de transports dont le niveau est remis en cause par le dernier accord salarial. La CGT restera vigilante sur le dossier, car il est inadmissible que La Poste puisse reprendre de la rémunération à ses personnels.

Alors que nos dirigeants prônent les synergies entre les métiers, branches voire entreprises du Groupe, alors que de plus en plus de salariés du Groupe sont amenés à travailler côte à côte, la CGT revendique la renégociation d'un nouveau droit syndical avec entre autre la possibilité de mener notre activité auprès de l'ensemble des salariés, Maison Mère et filiales confondues.

A La Poste comme dans les filiales, les personnels rencontrent souvent les mêmes difficultés car c'est cette même politique de recherche de profits qui se décline dans nos services.

Avec la CGT, débattons, élaborons nos revendications, décidons de l'action pour les faire aboutir. Chaque lutte victorieuse des salariés est porteuse de perspectives pour l'ensemble du salariat. Et la CGT sera toujours présente pour travailler à fédérer nos mobilisations.

TOUS ENSEMBLE, DANS L'ACTION INTERNATIONALE LE 17 JUIN

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso) → pro
Grade/Classification Métier
Service/Bureau (nom et adresse)

MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT